

COMMUNIQUÉ

Les professeur·es de lycée professionnel victimes de violences verbales et physiques doivent être soutenu·es

Le SNUEP-FSU apporte tout son soutien à la collègue violemment agressée au lycée professionnel Jacques Prévert de Combs-la-Ville ainsi qu'à l'ensemble des personnels de cet établissement. Il demande au ministère d'intervenir pour que la vidéo soit interdite et que la vie privée et l'intégrité de notre collègue soient respectées.

Si les agressions physiques ne sont pas massives elles ne sont pas pour autant isolées. L'enquête Sivis 2019-2020, qui recense les faits graves déclarés dans les établissements scolaires, confirme qu'ils ont plus souvent lieu dans les lycées professionnels : 13,8 incidents graves pour 1000 élèves sur les six premiers mois de l'année contre 3 pour 1000 dans les LGT.

Pourtant en cas d'agression, la protection fonctionnelle pour les enseignant·es victimes comme les mesures conservatoires pour écarter les élèves agresseurs ne vont toujours pas de soi et nécessitent encore trop souvent un rapport de force par la mobilisation des collègues de l'établissement. Les remontées de difficultés dans les classes par les personnels continuent aussi trop souvent à être minimisées par les hiérarchies.

Les résultats des enquêtes Sivis devraient inciter le ministère à augmenter le nombre d'adultes dans les lycées professionnels et à renforcer les équipes pluriprofessionnelles. Or, il n'aura rien anticipé de ce point de vue non plus puisque plus de 1000 emplois ont été supprimés dans l'enseignement professionnel public sur le quinquennat.

Le SNUEP-FSU exige de la réactivité et de la fermeté à chaque agression de personnel. Néanmoins, il est indispensable de mettre en place des politiques éducatives ambitieuses pour que ces faits graves n'adviennent plus. Pour cela, l'ensemble de la chaîne hiérarchique doit soutenir tous les collègues victimes de violences verbales et physiques. Les lycées professionnels doivent intégrer au plus vite la carte nationale d'éducation prioritaire et tous bénéficier d'une équipe pluriprofessionnelle complète et d'adultes formés en nombre suffisant.

Leur avenir *c'est mon métier*